



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET
SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

INFLATION : IL FAUT DE NOUVEAU AUGMENTER LES SALAIRES !

La crise n'existe pas pour les actionnaires,
on le voit dans les résultats des grands groupes du CAC 40 et aussi au niveau mondial.
Des centaines de milliards sont déversés dans les poches d'une poignée d'ultrariches.
Mais pour qu'ils gagnent cet argent, il faut bien qu'ils le volent à quelqu'un !

N'oublions pas les promesses au monde du travail du candidat Macron, devenu depuis le président des riches pour cinq ans de plus : son gouvernement va appliquer un **« plan de résilience »** pour faire face à la situation économique, dont il attribue la cause à la Russie, mais qui est en réalité bien plus large. Plan de résilience, ça signifie **austérité maximum !**

Le projet de recul de l'âge de la retraite est déjà ficelé, **il va falloir se battre puissamment contre !** Une des étapes nécessaire pour empêcher la dégradation de nos conditions de vie et en gagner de meilleures, est d'élire des députés de gauche. Ça tombe bien, les partis correspondants ont trouvé un accord électoral pour les législatives, ce qui va simplifier le choix pour le monde du travail.

Mais en attendant, une **urgence** de plus en plus pressante s'impose à tous : faire face à **l'inflation** qui, pour beaucoup de familles, représente une **précarité** financière et des fins de mois difficiles compte tenu de l'explosion des **dépenses contraintes** : alimentation, loyer ou prêt immobilier, dépenses incompressibles de transport, d'énergie, etc.

Entre novembre 2021 et mars 2022, les prix à la consommation ont officiellement progressé de 2,65 %. Conformément à la loi, le niveau du SMIC a augmenté de la même proportion, soit + 2,65 % au 1^{er} mai. Il s'élève désormais à 1 645,58 euros brut mensuel, soit 91 euros brut de plus qu'il y a un an.

Cette évolution automatique place de nouveau les **premiers coefficients** de la plupart des grilles salariales de branches professionnelles **au-dessous du SMIC**. C'est le cas dans la **totalité de nos Conventions collectives** couvertes par la FNIC-CGT, depuis le pétrole jusqu'aux officines de pharmacie, où ce ne sont pas moins de 14 premiers coefficients qui se retrouvent en-dessous du SMIC !

La France est « entrée dans une économie d'inflation durable », reconnaît Roux de Bézieux, président du MEDEF. Pour une fois, la FNIC-CGT a la même analyse que lui.

Contrairement à ce que les médias de propagande répètent en boucle, **la hausse constante des prix** n'est pas due à la guerre en Ukraine, encore moins à un virus. Elle provient du mode de production capitaliste qui organise la rareté des produits et la **concurrence mondialisée** entre les salariés.



La réponse du monde du travail à la hausse des prix, c'est l'augmentation des salaires !

Dans les branches professionnelles, les négociations salaires doivent être réouvertes.

Dans les entreprises, les groupes, que chaque syndicat CGT fasse son calcul, y compris là où des accords salaire viennent d'être signés par la CGT: combien les travailleurs perdent-ils chaque mois avec l'inflation, même en intégrant les dernières mesures salariales en date ?

Les salariés ne peuvent pas attendre la date de la prochaine « NAO » pour « espérer » des miettes sur leurs salaires.

La « pratique » des NAO, une négociation par an (pas davantage) sur les salaires a été instaurée par les patrons.

Ce calendrier factice ne peut plus être appliqué aujourd'hui, au vu de l'inflation galopante !

Il faut rouvrir les négociations salariales dans les entreprises. Et ces réouvertures qui commencent à être envisagées un peu partout, ce sera aux salariés de les imposer. Le patron ne le fera pas spontanément.

Du salaire, vite !

Les factures ne se payent pas au moment de la NAO, mais tous les mois.

Il est urgent et important d'interpeller les travailleurs et les travailleuses pour une mobilisation sur les salaires !

PARTOUT, RÉOUVERTURE DES NÉGOCIATIONS SALAIRES !

**Construisons le rapport de forces nécessaire pour
l'imposer aux directions des entreprises et dans les
Conventions collectives !**